

Annexe

Interdire le glyphosate et protéger les habitants et l'environnement des pesticides toxiques

Notre initiative citoyenne européenne (ICE) vise à obtenir l'interdiction du glyphosate ainsi que d'autres mesures européennes destinées à protéger les citoyens et l'environnement contre l'exposition à des pesticides toxiques. Plus spécifiquement, notre ICE appelle la Commission européenne à proposer aux États membres de l'UE :

1. D'interdire les herbicides à base de glyphosate, dont il a été démontré que l'exposition est liée au développement de cancers chez l'homme, et qui dégrade les écosystèmes.
2. De faire en sorte que l'évaluation scientifique des pesticides pour l'homologation réglementaire dans l'UE ne soit fondée que sur des études publiées et commandées par les pouvoirs publics compétents, et non pas par les entreprises du secteur des pesticides.
3. De fixer pour l'Europe des objectifs contraignants de réduction de l'usage des pesticides pour un futur sans pesticides.

1. Nous appelons à l'interdiction du glyphosate, conformément aux dispositions européennes sur les pesticides, qui interdisent l'usage de substances cancérigènes chez l'Homme

Le glyphosate est l'un des pesticides les plus répandus en Europe, et ses répercussions négatives sur l'environnement et la biodiversité sont clairement documentées. Des preuves scientifiques toujours plus nombreuses montrent que le glyphosate représente une menace sérieuse pour la santé des êtres humains. En 2015, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a classé le glyphosate comme substance « probablement cancérigène chez l'Homme » (groupe 2A). Le CIRC a apporté des preuves de la cancérogénicité du glyphosate suffisantes chez les animaux de laboratoire et limitées chez l'humain. Le CIRC a également montré que le glyphosate présente deux caractéristiques associées aux éléments cancérigènes : la génotoxicité et la capacité à causer un stress oxydatif. La réglementation européenne 1107/2009 interdit l'usage de pesticides lorsqu'il existe des preuves suffisantes sur les animaux de laboratoire qui prouvent la cancérogénicité selon les critères du CIRC. L'agrément du glyphosate doit donc être retiré.

2. Nous demandons des changements dans les procédures européennes d'évaluation scientifique des pesticides

La méthode d'évaluation de l'UE a retardé la mise en lumière tardive de la toxicité des pesticides et leur retrait du marché. Ces évaluations sont largement basées sur des études non publiées, commandées et présentées par les fabricants de pesticides eux-mêmes. Deux changements sont essentiels pour améliorer la rigueur des évaluations et la confiance du grand public sur les décisions de réglementation de l'UE en matière de pesticides :

A. Les études qui sous-tendent l'agrément européen des pesticides doivent être commandées par les pouvoirs publics, et non pas par l'industrie chimique

Les laboratoires qui réalisent des études sur les pesticides sont soumis à une concurrence rude. Leur réussite économique dépend de l'appréciation de leur travail par leurs clients industriels. Malgré les dispositions strictes des guides de l'OCDE et des BPL (bonnes pratiques de laboratoire), ces laboratoires ne sont pas tout à fait libres de planifier et d'interpréter les résultats obtenus. Ceux qui démontrent un danger peuvent se retrouver désavantagés par rapport à ceux qui choisissent de ne pas parler des possibles dangers ou qui limitent l'importance de ces résultats. Cela pourrait expliquer pourquoi la grande majorité des études menées sur la cancérogénicité et la génotoxicité du glyphosate réalisées par des

laboratoires sous contrat avec l'industrie n'ont relevé aucune répercussion négative sur la santé, tandis que la majorité des études indépendantes et publiées ont montré la cancérogénicité et la génotoxicité de ce produit.

Les études destinées à évaluer la sécurité des pesticides ne devraient pas être commandées par ceux qui ont un intérêt clair à obtenir certains résultats plutôt que d'autres. C'est aux pouvoirs publics de décider qui les réalise. Cependant, les coûts des procédures d'homologation doivent continuer à être pris en charge par l'industrie.

B. Toutes les études utilisées pour l'agrément des pesticides doivent être publiées

Les pouvoirs publics de l'UE se fondent sur des données publiées et non publiées pour évaluer les impacts sanitaires et environnementaux des pesticides. Lorsque l'EFSA (European Food Safety Authority) a déclaré qu'il était « improbable » que le glyphosate soit cancérogène chez l'Homme, elle s'est appuyée sur des études financées par l'industrie et non publiées, qui n'avaient pas été mises à la disposition des experts du CIRC. Plusieurs personnes ont demandé à avoir accès à ces études. Pourtant, plus d'un an après la publication de l'avis de l'EFSA, ces études n'ont toujours pas été présentées, et ce malgré les promesses de transparence de l'agence européenne.

Une décision récente de la Cour de Justice de l'Union européenne¹ a confirmé que les données toxicologiques sur les dangers et les risques des pesticides ne peuvent être protégées au titre du secret industriel. Selon cette décision qui fera date, les autorités nationales et européennes doivent publier ces études dès leur réception, et non à la suite de requêtes fondées sur la transparence d'information. Cela améliorerait la transparence sans faire pression sur les deniers publics. L'ouverture de ces études à l'examen d'experts indépendants améliorerait leur qualité et permettrait d'identifier les éventuels manquements scientifiques.

C. L'industrie chimique ne devrait pas avoir la possibilité de décider quel État membre de l'UE dirige l'évaluation scientifique de ses produits

Les évaluations des pesticides sont dirigées par un État membre avant d'être soumises à une revue par les pairs d'autres autorités nationales et de l'EFSA. Actuellement, un fabricant qui souhaite faire agréer une molécule pour la première fois ou renouveler un agrément peut choisir l'État dans lequel il présente son dossier. Dans le cas du glyphosate, les fabricants se sont tournés vers l'Allemagne, qui avait déjà mené l'évaluation précédente. En réalité, la majeure partie des preuves qui ont conduit le CIRC à classer le glyphosate comme cancérogène de groupe 2A était déjà disponible auprès des autorités allemandes lorsque le glyphosate a été autorisé à l'échelle européenne en 2002. Les autorités allemandes ne les ont pas prises en compte à l'époque, et les fabricants de glyphosate pouvaient raisonnablement s'attendre à ce qu'ils confirment leur évaluation cette fois encore. L'industrie chimique ne devrait pas avoir la possibilité de décider quel État membre de l'UE dirige l'évaluation scientifique de ses produits

3. Nous appelons l'UE à fixer des objectifs contraignants de réduction de l'usage des pesticides pour un futur sans pesticides

Outre le glyphosate, plus de 480 pesticides sont actuellement autorisés dans l'UE. La plupart des agriculteurs traitent leurs champs avec différentes molécules de manière systématique plutôt qu'en mesure de dernier recours. Les pesticides sont également très utilisés dans les espaces verts publics et les jardins. Leur usage reste donc très élevé et l'on retrouve un grand nombre d'entre eux dans notre environnement et nos assiettes. L'effet de la

1 <http://curia.europa.eu/jcms/upload/docs/application/pdf/2016-11/cp160128en.pdf>

combinaison (effet cocktail) de ces pesticides sur l'environnement et sur notre santé n'est pas connu, et très peu étudié

Lorsque des pesticides toxiques sont retirés du marché, ou lorsque leur usage est restreint, l'industrie des pesticides ne tarde généralement pas à les remplacer par d'autres substances chimiques. Par le passé, des insecticides hautement toxiques pour les oiseaux et les mammifères, comme les organophosphates, ont été substitués par les néonicotinoïdes, dangereux pour les abeilles. Le glyphosate pourrait être remplacé par d'autres herbicides tels que le dicamba, le glufosinate ou le 2,4— D.

A. Il faut fixer au niveau européen des objectifs de réduction des pesticides obligatoires

La directive UE 2009/128/EC indique que les pesticides ne doivent être utilisés que lorsque toutes les autres méthodes ont échoué et laisse soin aux États membres de l'UE de fixer leurs objectifs de réduction des pesticides et de mettre en œuvre leurs politiques. Actuellement, les États membres n'appliquent pas suffisamment cette directive et la Commission européenne n'en n'a pas encore évalué ses effets. Elle doit être renforcée par la fixation d'objectifs par l'UE pour chaque Etat membre et accompagnée par des mesures de soutien aux les agriculteurs afin de réduire l'usage de pesticides de façon concrète.

B. L'UE doit avoir pour objectif de se débarrasser des pesticides à l'avenir

Les produits chimiques utilisés dans les pesticides peuvent affecter tous les organismes et les environnements dans lesquels ils vivent et dont ils dépendent, avec des conséquences écologiques potentiellement sérieuses. En fin de compte, cet usage met gravement en danger des éléments essentiels de l'écosystème, tels que la pollinisation, le cycle des nutriments, la fertilité des sols et paradoxalement également les processus naturels de contrôle des nuisibles.

Un corpus de preuves en pleine expansion montre également comment l'usage des pesticides a des effets délétères sur la santé des agriculteurs, de leur famille et de la population. Nous sommes exposés à un cocktail de pesticides par les aliments que nous consommons chaque jour, l'eau que nous buvons et l'air que nous respirons dans les zones agricoles. Dans les villes, les banlieues et les zones rurales, la pulvérisation de pesticides dans les zones de loisirs, les espaces publics et les infrastructures expose également les citoyens à un mélange de produits chimiques. Nombre de ces substances sont également employées à la maison, et contaminent les intérieurs et les jardins.

La seule manière d'éviter les risques et les dangers que posent les pesticides est d'interdire leur usage à long terme. Les alternatives non chimiques à la lutte contre les nuisibles et les herbes indésirables existent, mais ont besoin d'un soutien politique et financier pour être généralisées.